



Municipalité de Piedmont

**FORMULAIRE DE DEMANDE
CERTIFICAT D'AUTORISATION**
Excavation du sol, travaux de déblai ou de remblai, ouvrages
dans la bande de protection riveraine, enlèvement
de la couverture végétale et stationnement

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom	Prénom	
Adresse	Code postal	
Téléphone		
Courriel		

2. DEMANDEUR

Propriétaire, si le demandeur n'est pas le propriétaire, svp nous fournir une procuration.

Nom	Prénom	
Adresse	Code postal	
Téléphone		

3. EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse	Usage actuel (ex. résidentiel, commercial, terrain vacant)
---------	--

4. CONCEPTEUR PRINCIPAL DES PLANS

Nom	Prénom	
Adresse	Code postal	
Téléphone		

5. EXÉCUTANT DES TRAVAUX D'EXCAVATION

(Si même qu'à la section 1 ou 2, ne pas remplir la section 5 et cochez la case appropriée)

Propriétaire **Requérant**

Nom de l'entreprise	Nom du responsable du chantier	
Adresse	Ville	Code postal
Téléphone	Numéro de licence RBQ	

6. NATURE DES TRAVAUX PROJETÉS

Description des travaux

Aucun élément caractéristique de la topographie telle que les collines, les vallons, les rochers en saillie ne pourront être modifiés par une opération de remblayage ou de déblayage ou par tout autre moyen à moins que le propriétaire ne démontre que de telles modifications sont nécessaires à l'aménagement de son terrain ou à la réalisation d'un projet de construction autorisé par la municipalité.

7. TRAVAUX

Coût des travaux

Date de début des travaux

Date de fin des travaux

8. DOCUMENTS REQUIS POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

La demande pour les travaux de remblai ou déblai doit être accompagnée d'un plan indiquant :

- a) **Deux (2) copies papier** de chacun des documents fournis et **une (1) version électronique** des documents fournis sont requises;
- b) **Un plan projet d'implantation indiquant** la localisation projetée de tout ouvrage ou mur de soutènement actuel ou projeté, incluant ses dimensions, les marges d'implantation, ainsi que la topographie, les servitudes, les passages, les sentiers, infrastructures, les installations sanitaires, les ouvrages de captage des eaux souterraines, la ligne des hautes eaux et les bandes de protection riveraine, les lacs, les milieux humides et les boisés;
- c) **Les plans techniques** de tout ouvrage ou mur de soutènement incluant le mode de construction, les matériaux utilisés, la hauteur, la dimension et l'aménagement proposé;
- d) Un rapport d'un biologiste, s'il y a lieu;
- e) Un **certificat de localisation** à jour;
- f) **la topographie existante du terrain incluant les pentes et les talus** ainsi que l'écoulement naturel des eaux;
- g) Un plan indiquant la localisation des **aires et des cases de stationnement, des allées de circulation, la localisation et la largeur des entrées charretières**, s'il y a lieu;
- h) le nivellement proposé par rapport à la rue et aux terrains adjacents;
- i) les méthodes utilisées afin d'empêcher l'érosion;
- j) les motifs des travaux prévus.

Veuillez cocher la case si des travaux de **dynamitage** sont requis pour la réalisation du projet.

Dans le cas de travaux en milieu humide, la demande doit en plus être accompagnée d'une étude d'impact sur l'environnement préparée par un spécialiste accrédité par une corporation ou une association professionnelle reconnue.

9. TARIFICATION

Le coût du certificat d'autorisation pour un remblai ou déblai est de 50,00 \$. Vous devez payer les frais lors de la demande du permis.

10. DÉLAI

Il faut prévoir un délai minimum de 15 jours pour l'obtention du certificat d'autorisation.

11. SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE

Signé à

En date du

Signature du propriétaire